

KPMG AUDIT IS

Tour Egho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VINCI

Société Anonyme

**Rapport des commissaires aux comptes
sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 17 avril 2018

Quinzième résolution

VINCI

Société Anonyme

1, cours Ferdinand de Lesseps - 92851 Rueil-Malmaison cedex

Ce rapport contient 2 pages

PB-181-25

KPMG AUDIT IS

Tour Egho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
France

VINCI
Société Anonyme

Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps - 92851 Rueil-Malmaison cedex
Capital social : €. 1 479 812 285

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 17 avril 2018 – Quinzième résolution

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par périodes successives de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 16 mars 2018

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

DELOITTE & ASSOCIES



Jay Nirsimloo



Philippe Bourhis

Sami Rahal



Marc de Villartay